

N°973

du 25
NOVEMBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Constats dans le tableau de bord de l'économie en août 2016

Les recettes ont baissé, les autres indicateurs se sont globalement bien comportés

P3 Phase concrète du PUDC dans la région de la Kara avec la construction de 406 km de pistes rurales

Désenclaver plus de 100 localités



Le Président Faure Gnassingbé et Mme Khardjata Lo Ndiaye donnant le top départ des travaux

P5

FOOTBALL/ SOMMET FIFA

La FTF obtient le dégel de ses fonds

P6

Avec le projet de révision de la loi relative aux personnes handicapées

Le Togo va renforcer sa vision sur leur inclusion sociale

P3

Pour renforcer l'efficacité du système du Compte unique du trésor

Nécessité d'apurer les comptes publics débiteurs dans les banques commerciales

P7

1^{er} forum sur l'alimentation scolaire au Togo

Echanges et solutions pour la pérennisation du programme



Annuaire TOGO

Moi j'y suis, et toi ?

www.annuairestogo.tg



AZIMUTS INFOS

Quelle est la plus grande réserve marine du monde ?

Dans une profonde baie du continent Antarctique, en mer de Ross, 1,55 million de kilomètres carrés sont protégés. Créée le 28 octobre 2016, cette zone est la plus grande réserve marine du monde.

La mer de Ross, près de l'Antarctique, est considérée comme le dernier écosystème marin intact de la planète. En partie recouverte par une immense couverture de glace alimentée par les glaciers, elle abrite une biodiversité exceptionnellement élevée. Plusieurs études ont découvert des écosystèmes étonnamment variés sous ce couvercle de glace, notamment en 2007 à la faveur de sa fragmentation et en 2015, grâce au forage de 800 m de l'expédition *Wissard* (*Whillans Ice Stream Subglacial Access Research Drilling*).

Pourtant, l'eau descend à -2°C et, sous la glace épaisse, c'est l'obscurité la plus complète. Plus au large, dans l'eau libre, d'autres écosystèmes vivent, à toutes les profondeurs. Ces eaux riches sont connues des baleines à fanons, qui viennent s'y délecter de krill. Les humains ont aussi repéré l'endroit (découvert il y a 175 ans par le Britannique James Clark Ross) et les flottes russes viennent y pêcher la légine. Mais l'éloignement, le froid et la glace freinent l'exploitation de cette région, à laquelle, de plus, on n'accède qu'en franchissant les « quarantièmes rugissants » (entre 40° et 50° de latitude sud) et les « cinquantièmes hurlants » (50° à 60° sud), aux tempêtes dantesques. Ainsi protégée de la surexploitation et de la pollution, la mer de Ross est considérée comme un écosystème à peu près intouché par les activités humaines.

En Antarctique, une aire marine protégée de l'océan austral

En 2011, un projet de sanctuarisation a été proposé par les États-Unis et la Nouvelle-Zélande au sein de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), qui regroupe 24 pays plus l'Union européenne. Mais il a été refusé par la Chine et par la Russie. La première a changé d'avis en 2015 et la seconde en 2016. Ce dernier veto ayant disparu, un accord est intervenu le 28 octobre 2016 pour la création d'une aire marine protégée de 1,55 million de kilomètres carrés, soit plus de deux fois la France, avec une restriction drastique des activités humaines, ainsi qu'une interdiction totale de la pêche sur 1,12 million de kilomètres carrés (72%).

Cette aire marine protégée de l'océan austral est alors devenue la plus grande du monde, remplaçant sur la plus haute marche du podium, Papahānaumokuākea, dont la superficie a été multipliée par quatre en août 2016. On peut espérer que le concours continue...

Papahānaumokuākea, une autre réserve marine inestimable

Durant l'été 2016, le monument national marin de Papahānaumokuākea, à Hawaï, a vu sa superficie multipliée par quatre. Il fut alors, de ce fait, considéré comme la plus grande réserve marine protégée dans le monde, avant d'être rapidement dépassé en octobre 2016 par le sanctuaire marin de la mer de Ross (voir ci-dessus).

Ainsi, fin août 2016, dans la foulée du centième anniversaire du *National Park Service*, organisme qui gère l'ensemble des parcs nationaux, réserves et sites classés aux États-Unis, le président Barack Obama qui s'était rendu sur sa terre natale, Hawaï, a annoncé l'extension de l'aire marine protégée (AMP) de Papahānaumokuākea. Ce nom commémore l'union de deux ancêtres hawaïens, Papahānaumoku et Wākea, qui ont donné naissance à l'archipel - et ses habitants - qui, à l'origine, s'étendait autour des îlots inhabités à quelque 1.930 kilomètres au nord-ouest de *Big Island*.

Plus de 7.000 espèces dans ce sanctuaire marin

Créée le 15 juin 2006 par son prédécesseur George W Bush (après avoir visionné le film *Voyage to Kure* de J.-M. Cousteau), la superficie de ce site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2010 vient d'être quadruplée. À présent, elle couvre 1,51 million de km² — c'est deux fois la taille de la France ou autant que la Mongolie. Au moment de sa création, elle était non seulement la plus grande réserve naturelle marine au monde, mais aussi la plus grande réserve naturelle tout court. Elle pourrait contenir à elle seule tous les parcs nationaux américains.

Le monument national marin de Papahānaumokuākea (en anglais *Papahānaumokuākea Marine National Monument*) est un sanctuaire de plus de 7.000 espèces, dont certaines sont rares et en danger, qui couvre le secteur du point chaud de la chaîne Hawaï-Empeur, au centre de l'océan Pacifique nord. On y trouve des baleines bleues, des albatros à courte-queue, des tortues marines et les derniers phoques-moines.

Cet environnement de faible profondeur abrite les récifs coralliens parmi les plus septentrionaux de la planète. Ils sont en bonne santé malgré les menaces qui pèsent sur eux : réchauffement climatique, élévation des océans, acidification des océans... C'est là aussi qu'habite l'un des plus vieux animaux au monde : le corail noir (*Antipatharia*). Son âge est estimé à 4.500 ans.

« C'est essentiellement grâce à l'isolement que les écosystèmes marins et les processus écologiques sont restés pratiquement intacts, ce qui explique la biomasse accumulée exceptionnelle de grands prédateurs du sommet de la chaîne trophique, écrit l'Unesco, indiquant que, malgré certaine modification des milieux insulaires par des activités anthropiques [...], on note aussi des exemples de restauration réussie. La zone abrite de nombreuses espèces terrestres et marines, en danger ou menacées, dont certaines dépendent uniquement du Papahānaumokuākea pour leur survie. »

Arts de vivre

A la découverte du foie gras français

Dans le cadre de l'événement "Lomé Aime le viri", l'Institut Français du Togo rend hommage à la gastronomie du Sud-Ouest et plus particulièrement, celle de la Belle endormie : Bordeaux.

Jean-Pierre Xiradakis, fin gourmet et figure emblématique du "bien-manger bordelais", invite au plaisir et au partage autour de la gastro-

nomie, au côté de M. Chedhomme de la Charcuterie Bordelaise et de Franck Audu, Chef cuisinier de La Tupina de Bordeaux. Ainsi, pour le plaisir de vos papilles, l'IFT invite le public à participer à un atelier découverte du foie gras samedi 26 novembre de 9h30 à 10h30.

Entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.



Conférence- Institut Français

Bordeaux, le vin et les échanges atlantiques

Son climat et ses terroirs ont permis dès l'Antiquité de produire un vin de grande qualité qui a fait la richesse de la ville pendant 2000 ans. En réalité, c'est surtout à l'eau qu'elle doit sa fortune, c'est à dire à la Garonne, ce grand fleuve qui l'ouvre sur l'Atlantique et lui a permis de commercialiser le vin dans tous les pays du monde connu.

Grâce au fleuve, la ville a aussi pu contrôler le commerce d'une multitude d'autres produits qui l'ont également enrichie au fil du temps :



le cuivre et l'étain à l'âge du bronze, le sel au Moyen-âge, les pastels aux 14e et 15e siècles, et surtout le sucre et les produits coloniaux au 18ème siècle. Bordeaux contrôlait alors leur production à Saint-Domingue et leur commercialisation dans tous les pays d'Europe de l'ouest. Mais cette histoire est entachée par le drame de la traite des Noirs et de l'esclavage.

C'est cette histoire d'ombre et de lumière que retracera la conférence.

Livres

Appel à une TVA zéro sur les livres en Europe

Alors que le Togo n'arrive même pas à appliquer l'Accord de Florence sur la taxe zéro sur les objets

à caractères scientifiques, les écrivains européens vont plus loin en demandant une détaxe des livres

numériques. Souvent un peu chers quand même.

L'Union internationale des éditeurs conseille une exemption de TVA ou une taxe à taux zéro pour les livres et les ebooks.

"Les livres devraient être exemptés de TVA ou sujets à un régime à taux zéro", affirme l'Union internationale des éditeurs (UIE), dans son rapport annuel sur la TVA rédigé conjointement avec la Fédération européenne des éditeurs (FEE).

Selon elle, appliquer une TVA aux livres a un impact négatif direct sur les ventes, mais aussi sur l'éducation. En effet, "un taux zéro sur la TVA des livres est un moyen rapide et efficace d'encourager la lecture dans les écoles et à la maison", explique-t-elle.

Le marché du livre est vulnérable à la plus petite augmentation de TVA, laquelle peut nuire à la chaîne

du livre, des auteurs et éditeurs aux distributeurs". L'institution signale l'exemple du Kenya où "une TVA à 16% a été imposée en 2013. Elle a entraîné une diminution de 35% des ventes de livres dans le pays [...] et a permis aux titres piratés d'enregistrer de meilleures ventes que les livres légalement publiés".

L'UIE souligne enfin que dans 32 pays la TVA appliquée aux ebooks est supérieure à celle appliquée aux livres papiers. Elle recommande alors un taux zéro pour les livres "sans distinction de leur format ou de leur accessibilité" afin de ne pas pénaliser ceux qui dépendent des livres numériques.

La Fédération européenne des éditeurs souligne "une série de développements positifs en lien avec une possible application d'une TVA réduite pour les ebooks" ces 12 derniers mois.

Littérature

31 écrivains américains soutiennent Edward Snowden

Dans une lettre ouverte, 31 écrivains américains demandent à Barack Obama de gracier Edward Snowden, avant que l'actuel président ne quitte la Maison blanche.

31 auteurs américains ont demandé à Barack Obama d'accorder la grâce présidentielle à Edward Snowden, avant la fin de son mandat, dans une lettre ouverte publiée mardi 22 novembre dans le *New York Times* et reprise sur le site de la pétition en ligne "Pardon Snowden", lancée en septembre 2016.

Parmi les signataires, on retrouve de grandes plumes des États-Unis comme Joyce Carol Oates, prix Pulitzer 1993 pour *Reflets en eau trouble* (Écriture), Michael Cunningham, prix Pulitzer de la fiction 1999 pour *Les Heures* (Belfort) ou encore Michael Chabon, prix Pulitzer 2001 pour *Les extraordinaires aventures de Kavalier & Clay* (Robert Laffont).

Selon eux, "le conflit qui existe entre les différentes conceptions de la vérité et entre ce qui est juste et légal est célèbre en philosophie mais infâme dans l'histoire. Cela décrit bien la situation difficile dans laquelle s'est trouvée Snowden quand il a été au courant des immenses efforts, clandestins et souvent illégaux, du gouvernement des États-Unis pour espionner la vie de ses propres citoyens".

Aujourd'hui, "l'homme qui a risqué sa propre liberté pour livrer cette information au public est exilé en Russie et est confronté à la perspective de rentrer chez lui pour y être traduit en justice et, en toute vraisemblance, être ensuite placé dans une cellule".

En accordant la grâce présidentielle à Snowden et en lui permettant de revenir libre dans un pays qu'il aime, votre administration enverrait un message fort pour le futur.

En 2013, Edward Snowden, informaticien à la CIA et la NSA, rend publiques des informations classées secret-défense et concernant l'espionnage massif du gouvernement américain envers ses citoyens. Il est alors inculpé d'espionnage, vol et utilisation illégale de biens gouvernementaux. Depuis juillet 2013, Edward Snowden vit en exil à Moscou.

De nombreux ouvrages ont, dès lors, été consacrés au lanceur d'alerte comme *L'affaire Snowden : comment les États-Unis espionnent le monde* (La Découverte), *Nulle part où se cacher* (Lattès), *L'affaire Edward Snowden : une rupture stratégique* (Economica), *Que devons-nous aimer ?* (Gallimard) ou encore *Le dossier Snowden : les services secrets au cœur d'un scandale planétaire* (Belin).



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume

Phase concrète du PUDC dans la région de la Kara avec la construction de 406 km de pistes rurales

Désenclaver plus de 100 localités

Late Pater

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire, officiellement lancé le 30 juin



2016 à Mandouri dans la préfecture de Kpendjal, le Président Faure

Gnassingbé a procédé le lundi 21 novembre 2016 à Guerin-Kouka, dans la préfecture de Dankpen, au lancement officiel des travaux de construction de 406 km de pistes rurales dans la région de la Kara.

La cérémonie a été couplée avec la pose de la première pierre du

marché préfectoral de Guerin-Kouka. A Guerin-Kouka, quatre pistes rurales vont relier les localités de Alloum-Broukou-Namon (20km), Namon-Guérin Kouka (25km), Guérin Kouka-Kidjaboum (20km) et Kidjaboum-Katchamba (14,7) km.

Dans son discours de circonstance, la Représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Kardiata Lo Ndiaye, a déclaré que l'interconnexion des pistes au réseau national de routes va, à la fois, faciliter la mobilité des populations et favoriser de nouvelles opportunités économiques. Ceci facilitera également l'acheminement des produits vers les lieux de stockage ou de vente, améliorera l'accessibilité des services sociaux de base et revenus des populations dans l'optique d'une dynamisation des économies locales. «Le partenariat entre les 12 entreprises sélectionnées après appel d'offre pour la construction des pistes se fonde sur le respect des engagements contractuels, la célérité, la qualité, le professionnalisme, la



Le Président Faure Gnassingbé et Mme Kardiata Lo Ndiaye aux lancement des travaux

transparence, l'effort pour l'emploi des jeunes», a-t-elle ajouté. Avant de remercier la coopération japonaise pour son appui dans la construction et la réhabilitation des pistes.

Pour sa part, le ministre des infrastructures et des transports, Ninsao Gnofam, a remercié le Chef de l'Etat pour les nombreuses réalisations sociales en faveur des populations à la base. Il a invité les entreprises et les bureaux

de contrôle à faire preuve de sérieux afin d'exécuter avec célérité les chantiers qui leur ont été confiés. Il a insisté sur le respect des délais dans l'exécution desdits travaux.

Quant aux bénéficiaires, ils ont témoigné leur gratitude au Chef de l'Etat qui a totalement pris en compte toutes leurs préoccupations émises lors des missions conjointes PNUD/PUDC d'évaluation des besoins des populations.

Après la pose de la première pierre du marché préfectoral de Guerin-Kouka, Faure Gnassingbé a suivi les détails techniques relatifs aux ouvrages qui seront construits, inspecté les engins des entreprises, avant de donner le premier coup de pioche qui lance ainsi la première phase des travaux de construction des 406 km de pistes rurales dans la région de la Kara. Cette première phase aura comme principal effet le désenclavement de plus de 100 localités. Les pistes traverseront 31 agglomérations localisées dans les cinq régions du pays.

Le PUDC a été adopté en janvier 2016 par le Gouvernement togolais. Il cible principalement les populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, avec pour objectif d'accélérer significativement leur accès aux infrastructures, équipements et services sociaux et économiques de base. Le Programme, qui est financé par l'Etat togolais à hauteur de 155 147 034 112 francs Cfa, est structuré autour de quatre composantes : développement d'infrastructures et équipements socio-économiques de base ; renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux ; développement de l'entrepreneuriat rural ; et développement d'un système d'information géo-référencé des infrastructures et équipements.

En dehors des pistes rurales, le PUDC prévoit intervenir dans d'autres domaines prioritaires comme l'énergie avec l'électrification de tous les cantons non pris en compte par les projets en cours, la dotation des centres hospitaliers en ambulance et autres matériels. Dans le domaine agricole, il prévoit la mise en place de 50 zones d'aménagements agricoles planifiés, la fourniture d'équipements de production et de transformation aux femmes. Il interviendra également dans le domaine de l'éducation avec la construction et la réhabilitation de 120 mini adductions d'eau en milieu rural et semi-urbain.

(suite à la page 4)

Pour renforcer l'efficacité du système du Compte unique du trésor

Nécessité d'apurer les comptes publics débiteurs dans les banques commerciales

Au Togo, une multiplicité de comptes étaient ouverts par l'administration auprès des banques commerciales ; ce qui aboutissait à un éparpillement des disponibilités de l'Etat. Du coup, au début du projet de renforcement de la gestion des finances publiques, les autorités se sont engagées pour un recensement exhaustif devant permettre de constituer une base de données de tous les comptes ouverts auprès des banques commerciales. Toute ouverture de compte est soumise à l'autorisation préalable du ministre de l'économie et des finances. Les comptes dans les banques commerciales concernent les projets financés par les bailleurs, dans les conditions établies par les conventions de financement. Un assainissement des comptes a été effectué, mais les comptes débiteurs dans les banques commerciales ne sont pas encore totalement apurés. Selon toujours le rapport d'évaluation, une stratégie et un plan d'action pour l'établissement du Compte unique du trésor sont, à fin décembre 2015, adoptés par le gouvernement et mis en œuvre par le Trésor.

Aujourd'hui, au rang des résultats recensés par la mission d'évaluation finale du projet, en date de septembre 2016, le Compte unique du trésor est progressivement rétabli à la Banque centrale

(Bocea). Ce qui fait dire que cet indicateur est partiellement atteint. Parallèlement, une mise à jour de l'inventaire des comptes ouverts dans les banques commerciales au nom des organismes publics est faite semestriellement ; d'où l'indication d'un objectif largement atteint. La Direction du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) tient et assure le suivi de la liste des comptes dans les banques commerciales. Toute ouverture de compte est soumise à l'autorisation préalable du ministre de l'économie et des finances. Les comptes dans les banques commerciales concernent les projets financés par les bailleurs, dans les conditions établies par les conventions de financement. Un assainissement des comptes a été effectué, mais les comptes débiteurs dans les banques commerciales ne sont pas encore totalement apurés. Selon toujours le rapport d'évaluation, une stratégie et un plan d'action pour l'établissement du Compte unique du trésor sont, à fin décembre 2015, adoptés par le gouvernement et mis en œuvre par le Trésor.

Un compte centralisateur et des sous-comptes forment le système de Compte unique du trésor. Un arrêté du 19 novembre 2014 fixe le périmètre du Compte unique du trésor et les opérations d'assainissement des comptes bancaires publics dans les banques commerciales. Mais il n'existe pas encore de convention de gestion du Compte unique du trésor conclue avec la Bocea. Des conventions de services, rendues depuis 2015 à l'étape de négociation avec deux banques commerciales (l'Union togolaise de banque et le Centre des chèques postaux) pour la gestion des comptes dans les localités où il n'y a pas de représentation de la Bocea, sont disponibles mais elles n'ont pas encore abouti. Le cadre technique du Compte unique du trésor stabilisé n'est mis en œuvre que partiellement ; le système de Compte unique n'est pas encore simplifié (comptes transitoires avec la douane et les impôts



Immeuble du CASEF abritant le siège du Trésor public du Togo

à la Bocea) ; et le retard dans la participation du Trésor au système de compensation SICA et de règlement STAR-UEMOA réduit l'efficacité du système du Compte unique du trésor.

Il faut donc améliorer la gestion de la trésorerie et, par extension, améliorer l'exécution budgétaire. Aussi est-il recommandé d'établir, à court terme, le Compte unique du trésor. Ce qui passe par la poursuite de la simplification du système et l'achèvement des comptes bancaires par apurement des comptes débiteurs ; la finalisation et l'adoption de la convention de gestion du Compte unique du trésor avec la Bocea, en engageant les discussions avec la Banque

centrale et en impliquant l'Office togolais des recettes (Otr) dans le processus ; la finalisation des négociations concernant les rémunérations des frais de services bancaires et la signature des conventions de services avec les banques commerciales et la Banque centrale ; la finalisation et la mise en œuvre du système de compensation SICA et de règlement STAR-UEMOA, en impliquant l'Otr, auquel le Trésor sera bientôt connecté.

Constats dans le tableau de bord de l'économie en août 2016

Les recettes ont baissé, les autres indicateurs se sont globalement bien comportés

Jean Afolabi

«D'une manière générale, la conjoncture économique nationale est encourageante au cours du mois d'août. En dehors des recettes de l'Etat qui ont baissé, les autres indicateurs se sont globalement bien comportés. Ceci traduirait un décalage entre l'évolution des activités et le recou-



Mme Ahéba Johnson, directrice de l'économie

vrement des recettes». C'est la conclusion de la Direction de l'économie en projetant un bref aperçu de l'économie contenu dans le tableau de bord de l'économie togolaise.

En août 2016, l'activité économique nationale est caractérisée par une baisse de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 3,3% par rapport à juillet 2016, imputable à la baisse des prix des principales fonctions notamment «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-10,1%), «Meuble et articles Ménagers» (-0,5%) et «Transports» (-1,5%). Par rapport à août 2015, l'IHPC a diminué de 1,5%.

Les échanges commerciaux du Togo avec le reste du monde sont marqués par une hausse des exportations et des importations

respectivement de 7,3% et 15,8% en variation mensuelle. En glissement annuel, les exportations ont augmenté de 9,7% tandis que les importations ont régressé de 7,7%.

Le mois d'août a été marqué par une augmentation de la consommation d'énergie moyenne tension et d'énergie basse tension respectivement de 5,3% et 2,4%

et 16,1% respectivement en variation mensuelle et en glissement annuel, dû essentiellement à la progression des départs et des passagers en transit. Le fret aérien global a progressé de 1,9% par rapport au mois de juillet 2016 pour se chiffrer à 813 tonnes. Comparativement à août 2015, il a diminué de 30,7%.

Au Port Autonome de Lomé, l'activité est marquée par une hausse des marchandises débarquées et embarquées respectivement de 50,0% et 9,7% en variation mensuelle. Par rapport à la même période de 2015, les marchandises débarquées ont baissé de 17,9% alors que les marchandises embarquées ont progressé de 24,1%. Le transbordement est en hausse de 6,6% et 1,0% respectivement par rapport au mois de juillet 2016 et d'août 2015.

La situation monétaire est caractérisée, en août 2016, par une augmentation de 3,6% de la masse monétaire par rapport à décembre 2015. Ses contreparties ont évolué de façon contrastée. En effet, les avoirs extérieurs ont augmenté de 24,8% tandis que le crédit intérieur s'est replié de 9,6% par rapport à décembre 2015. La baisse du crédit intérieur est imputable à l'effet combiné de la hausse des crédits à l'économie (+0,6%) et de l'amélioration de la position nette du gouvernement (-91,9%).

Les finances publiques enregistrent une diminution des recettes de l'Etat et des dépenses courantes respectivement de 15,0% et 35,7% en variation mensuelle, faisant passer le solde courant de -2,56 milliards de francs Cfa en juillet 2016 à 9,20 milliards de francs Cfa en août 2016. Par rapport à août 2015, les deux agrégats ont régressé respectivement de 23,9% et 18,9%.

Pour renforcer l'efficacité du système du Compte unique du trésor Nécessité d'apurer les comptes publics débiteurs dans les banques commerciales

(suite de la page 3)

Fondé sur les principes de l'unité de trésorerie et de la fungibilité des liquidités de l'Etat, le système de Compte unique du trésor est un instrument stratégique de consolidation et de gestion performante de la trésorerie de l'Etat. Il doit être en mesure de réduire les coûts d'emprunt, d'assurer un contrôle effectif de l'ensemble des disponibilités du Trésor et de limiter les délais de mobilisation des recettes publiques. D'importants

progrès ont été réalisés sur ces aspects. Toutefois, la simplification du système doit être poursuivie et le circuit de remontée des fonds mis en place entre l'Or et le Trésor doit être formalisé et optimisé. Le ministère des finances s'y est déjà engagé à renforcer le dialogue entre l'Or et le Trésor.

Il est donc clair que le processus de mise en place du Compte unique du trésor se poursuit. A rappeler que, courant 2010, il a été révélé que 1.117 comptes publics ont été fermés dans des banques

commerciales, sur un total de 1.259 comptes recensés. Dans la foulée, un arrêté du ministre de l'économie et des finances fixant les conditions d'ouverture de comptes par les administrations publiques dans les banques commerciales a été pris le 21 mai 2010, pour remplacer une note circulaire. Un courrier avait été adressé par les mêmes soins aux banques commerciales de la place qui produisent désormais la situation sur les comptes des entités publiques.

Monitoring et Evaluation, Eau et Assainissement

C&M – Consulting and Management boucle un recrutement pour le Togo

Le Cabinet international C&M – Consulting and Management, basé en Europe, vient de boucler un processus de recrutement pour l'évaluation à mi-parcours du Programme Eau et Assainissement pour l'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PEA-OMD) dans le but de dégager les enseignements à retenir et les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'exécution du projet dans la région Maritime. La date probable du début de la mission fixée au 20 mars 2017, sur une durée de 3 mois.

Plus spécifiquement, les prestations du consultant consistent à évaluer : l'atteinte des objectifs ci-des-

sus cités du Programme; la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la méthodologie et de l'approche d'exécution actuellement utilisées; l'organisation et le fonctionnement du programme; évaluer l'impact du programme sur les bénéficiaires; l'appropriation et la pérennisation du programme; l'appui de l'Assistance Technique au Maître d'Ouvrage (Ministère de la Planification du Développement), au Ministère de la Santé, à celui en charge de l'Hydraulique et au projet en général; et l'implication des Ministères concernés dans l'exécution du projet et leur performance.

A cet effet, il est recherché des candidats de formation universitaire,

de niveau BAC+ 4, en Sociologie/ Economie, avec une expérience générale d'au moins 12 années. Le candidat doit avoir une expérience spécifique (en Afrique sub-saharienne) d'au moins cinq (5) ans dans l'exécution de projets ruraux ou semi-urbains dans le secteur de l'eau (Traitement, stockage et distribution de l'eau potable), et ayant une composante d'intermédiation sociale en général et particulièrement en ce qui concerne la gestion par la communauté en vue d'une pérennisation du système mis en place. Elle/il doit avoir une excellente connaissance de la langue française, parlée et écrite.

Services bancaires à titre gratuit dans l'UMOA

La Banque Centrale note un lent respect de l'instruction

Un certain retard a été enregistré dans l'application de l'instruction relative aux services bancaires à offrir à titre gratuit dans l'Union monétaire ouest africaine (UMOA). C'est ce qu'a révélé la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) lors d'un séminaire de sensibilisation des Directeurs généraux des établissements de crédits sur le dispositif de soutien au financement des PME/PMI dans l'espace UEMOA, le mercredi 23 novembre 2016 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, rapporte l'agence Ecofin. Selon Tiémoko Meyliet Koné, Gouverneur de la BCEAO, «une enquête réalisée par les services de la BCEAO révèle en effet que plus d'un établissement sur trois ne respecte pas encore la mesure de gratuité que nous avons adoptée sur une base consensuelle et qui est consignée dans une instruction de la Banque centrale». Avant d'ajouter que ce retard est également constaté pour l'instruction établissant «un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits bancaires offert par les établissements de crédit à leur

clientèle».

En rappel, la Banque centrale a adopté en 2014, suite à une concertation avec la Fédération des associations professionnelles des banques et établissements financiers (FAPBEF) de l'UEMOA, une instruction relative aux services bancaires à offrir à titre gratuit par les établissements de crédit de l'UMOA. Applicable depuis le 1^{er} octobre 2014, cette mesure a pour objectif de parvenir à une réduction et à une rationalisation graduelle des conditions de banque appliquées à la clientèle dans l'Union.

Parmi ces services bancaires gratuits, rappelle le confrère de l'agence Ecofin, on cite : ouverture de compte ; délivrance de livret d'épargne ; tenue de compte sur livret d'épargne ; transmission de relevé de compte (une fois par mois) ; dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) ; retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet ; domiciliation de salaire ; clôture de compte. En rapport avec



Tiémoko Meyliet Koné, Gouverneur de la BCEAO

les moyens et opération de paiement, il y a : retrait auprès d'un guichet automatique (GAB/DAB) de la banque du client ; paiement par carte bancaire au sein de l'UMOA ; consultation de solde et édition du relevé de solde au GAB/DAB dans la banque du client ; virement de compte à compte dans la même banque ; encaissement de chèques tirés sur une banque de l'Union ; encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux. Et pour la banque à distance : avis de débit et de crédit par voie électronique ; consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers le GAB/DAB de la banque du client.

Une première

Le Mali autosuffisant et excédentaire en céréales

Le Mali a enregistré une récolte record de céréales (riz, maïs, mil essentiellement) sur cette campagne 2016/17, avec 8,96 millions de tonnes (Mt), en hausse de 11% sur la campagne précédente. Ceci laissera un excédent de 3,77 Mt, selon les données statistiques provisoires du ministère de l'Agriculture publié hier mercredi et repris par le portail Commodity.com.

Une première, selon Namory Diabate qui dirige l'unité statistique, rapporte Reuters. «Ceci ne s'est jamais vu avant, une récolte qui nous permettra de couvrir toute notre consommation nationale avec un excédent.»

Une récolte record qui s'explique par une bonne pluviométrie, une augmentation des superficies et le recours accru aux machines

et intrants. Le Mali est le plus important producteur de riz de la région, derrière le Nigeria, et cette année la production a fait un bond de 20% à 2,81 Mt. Il est rappelé que la campagne agricole au Mali court d'avril à mars, avec une période de production de mai/juin à septembre/octobre et une période de commercialisation d'octobre/novembre au 31 mars.

FOOTBALL/ SOMMET FIFA

La FTF obtient le dégel de ses fonds

Reçu en audience le mardi 22 novembre dernier, en marge du Sommet Exécutif du football, tenu à Paris, le Président de la FTF, le Col Guy Akpovy est ressorti avec une bonne nouvelle pour le football togolais. L'institution de Gianni Infantino a annoncé le dégel des fonds de la FTF bloqués depuis 2012 pour mauvaise gestion.

Hervé A.

"Nous sommes très sensibles à cette manifestation éclatante de la reconnaissance par le président Gianni Infantino, des efforts que nous déployons en vue d'assainir la gestion financière de notre institution et l'amorce d'un véritable programme de développement du football au Togo", a déclaré le président de la FTF Col. Guy Kossi Akpovy à la sortie de l'audience à laquelle ont également assisté Fatma Samoura et Pierre Lamadkou respectivement Secrétaire Général de la FIFA et de la FTF.

Guy Kossi Akpovy qui a salué la vision des deux premiers responsables de la FIFA pour le développement et davantage de

justice dans le football mondial, n'oublie pas non plus de relever le soutien sans faille que Faure Gnassingbé, le Président de la République togolaise apporte à la FTF pour assainir des structures pérennes.

Le premier Sommet exécutif du football - une des initiatives clés introduites dans le cadre des réformes de la FIFA - en région parisienne les 22 et 23 novembre a réuni les présidents et secrétaires généraux des associations membres afin de discuter de questions stratégiques et de fournir une plateforme de discussion, de débats et d'échange de savoir-faire.

"Il est important qu'à la FIFA, les décisions ne soient pas à l'avenir dictées depuis le haut mais qu'elles



Gianni Infantino, Président de la FIFA

proviennent de ceux et celles qui s'engagent au quotidien et qui organisent le football dans leurs pays. C'est pourquoi il est important pour nous d'explorer leurs retours et leurs commentaires pour développer nos programmes", a déclaré le Président de la FIFA, Gianni Infantino.

Entout, onze sommets exécutifs du football de la FIFA seront organisés dans six villes des

quatre coins du monde entre novembre 2016 et mars 2017. Après le lancement à Paris, deux sommets auront lieu à Singapour (6-8 décembre), deux à Miami (17-18 janvier), deux à Doha (14-16 février), deux à Addis-Abeba (21-23 février) et deux à Londres (7-9 mars). Les principales conclusions des discussions seront transmises aux organes décisionnaires pertinents au sein de la FIFA.

CAN 2017 : la CAF dément pour le Maroc

Alors que des rumeurs insistantes faisaient état d'une possible délocalisation de dernière minute de la CAN 2017 au Maroc, la CAF a confirmé mercredi soir que le Gabon accueillera bien la compétition du 14 janvier au 5 février prochains.

De passage au Maroc dimanche et lundi, le président de la CAF Issa Hayatou a multiplié les visites d'infrastructures sportives et les rendez-vous avec les responsables du football marocain. Il n'en fallait pas plus pour lancer une rumeur assez folle : à moins de deux mois de la CAN 2017 (14 janvier-5 février), le royaume chérifien aurait les faveurs de l'instance dirigeante du football africain pour remplacer au pied levé le Gabon, qui a pris du retard dans la construction des stades. Mais la CAF a mis un terme aux supputations mercredi soir.

"La Confédération Africaine de Football tient à rappeler que, comme réitéré à maintes reprises au cours de diverses interviews par son président, Issa Hayatou, il n'a jamais été question de trouver un pays de substitution pour abriter la CAN TOTAL, Gabon 2017", a assuré l'instance panafricaine dans un communiqué. "Cette dernière se déroulera bel et bien au Gabon (...) dans les villes de Libreville, Franceville, Port-Gentil et Oyem, où la préparation du tournoi se poursuit sereinement, dans une parfaite collaboration entre les équipes de la CAF et celles du Comité Local d'Organisation."

Symbolique après les tensions suscitées par la destitution de l'organisation de la CAN 2015 au Maroc, cette première visite d'Hayatou au Royaume depuis novembre 2014 visait avant tout à soutenir la candidature probable du pays pour le Mondial 2026.

Steven Gerrard annonce sa retraite

Cette fois-ci, c'est fini pour de bon. Après la fin de son aventure avec les Los Angeles Galaxy, Steven Gerrard, 36 ans, a annoncé qu'il raccrochait définitivement les crampons.

À 36 ans, et après deux saisons en Major League Soccer, au sein du Los Angeles Galaxy (34 matches, 5 réalisations), Steven Gerrard a décidé de mettre un terme à sa carrière de footballeur, et ce, malgré une offre récente de MK Dons (League One, équivalent du National).

"Suite aux nombreuses rumeurs concernant mon avenir, je peux confirmer que je me retire du football professionnel. J'ai eu une carrière incroyable et je suis reconnaissant pour chaque moment passé à Liverpool, en sélection anglaise et avec les Los Angeles Galaxy", a-t-il confié par le biais d'un long et émouvant communiqué officiel.

Le milieu de terrain, né à Whiston dans la banlieue de Liverpool, s'est surtout fait connaître avec son club formateur, avec qui il a disputé 504 matches de Premier League, pour 120 buts marqués.

Avec une Ligue des Champions (2005), une Coupe de l'UEFA (2001), une Supercoupe d'Europe (2001), deux FA Cup (2001, 2006) trois Coupes de la Ligue anglaise (2001, 2003, 2012) et un Community Shield, il a rempli son armoire à trophées. Sur le plan individuel, Stevie Gerrard a notamment été élu footballeur UEFA de l'année en 2005, terminant sur la troisième marche du podium du Ballon d'Or cette même année.

Un Mondial à 40 ou 48 équipes?

Une Coupe du Monde à 40 pays? A 48, avec des barrages qualificatifs avant le coup d'envoi de la compétition? La Fifa veut élargir son iconique tournoi mais doit encore trouver la bonne formule avant de faire son choix, prévu en janvier, et qui pourrait s'appliquer à partir de 2026.

"L'objectif de la Fifa est d'avoir plus de pays (à la Coupe du Monde, NDLR) quelle que soit la manière", a expliqué le président de la Fédération française de football, Noël Le Graët, à l'Agence France Presse (AFP). Il faisait partie de la vingtaine de présidents et secrétaires généraux de fédérations, tous francophones, que la Fifa avait réunis mardi et mercredi à Roissy pour débattre de sujets brûlants, à commencer par l'élargissement de la Coupe du Monde.

Cette mesure d'augmenter le nombre de pays participants était une promesse de campagne du président de l'instance, l'italo-suisse Gianni Infantino, élu en février. Elle est populaire chez les "petites" fédérations, qui auront ainsi plus de chances de disputer la reine des compétitions. Elle offrirait sans doute plus de places aux sélections africaines ou asiatiques, souligne l'AFP.

Le récent Euro français a aussi vu quelques "petites" équipes réaliser des parcours aux allures d'épopées, à commencer par l'Islande qui a fait chavirer l'Europe du football en éliminant l'Angleterre en huitièmes de finale. L'Irlande du Nord, le pays de Galles et leur solide culture de supporters ont aussi contribué à la superbe ambiance lors de la compétition continentale. Plus prosaïquement, un élargissement signifierait aussi que la Fifa aurait plus de matches à vendre aux diffuseurs télé de davantage de pays, et que les compétitions généreraient plus de "match day revenue", les recettes de soir de matches.

TOURNOI DE L'INTEGRATION DE L'UEMOA

Le Togo et le Mali ouvrent le bal samedi

Les Eperriers du Togo et les Aigles du Mali donnent le ton, samedi, de la 7e édition du Tournoi de l'Intégration de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.

Le tournoi de football de l'UEMOA regroupe depuis 2007 les joueurs locaux de huit pays membres, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

En 2014, le tournoi de l'UEMOA a été avorté pour cause de menace d'Ebola alors qu'il devait avoir lieu au Togo. Toute l'organisation avait été mise en place avant le report de dernière minute (tirage au sort, débuts de préparation des pays, etc.). L'année

suivante, c'est bien plus la situation du football togolais qui n'a pas encouragé les organisateurs à tenter le pari.

Après la confrontation inaugurale entre le Togo et le Mali, le Niger et la Côte se croisent toujours dans le groupe A.

Dimanche, le Sénégal joue le Burkina Faso en première rencontre. La Guinée Bissau et le Bénin s'affronteront dans le second match du groupe B pour le compte de la première journée.

Le Tournoi de l'Intégration a été



remporté par quatre pays, la Côte d'Ivoire (2007 et 2008), le Sénégal (2009 et 2011), le Niger (2010) et le Burkina Faso (2013).

CLASSEMENT FIFA

Le Brésil menace l'Argentine, l'Algérie dégringole, le Togo piétine

Avec plus de 130 matches internationaux au mois de novembre, le classement FIFA a connu quelques chamboulements. Si le Brésil se rapproche encore un peu plus de la première place, la France confirme son rang tandis que l'Italie et surtout l'Algérie dégringolent.

Malgré la forte zone de turbulences traversée par l'Argentine, la sélection albiceleste reste toujours en tête du classement FIFA. Mais un adversaire et non des moindres commence sérieusement à la rattraper. Il faut dire que le Brésil n'en finit plus de briller ces

derniers mois, sous l'impulsion de son nouveau sélectionneur Tite et reste sur six victoires consécutives en éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

C'est d'ailleurs l'Argentine de Lionel Messi qui en a fait les frais avec une terrible défaite 3-0 face à Neymar et les siens le 10 novembre dernier. Grâce à cette performance, le Brésil passe deuxième et dépasse l'Allemagne désormais troisième du classement. Le Chili, qui a terrassé l'Uruguay, grimpe de deux places et rentre dans le top 5 au détriment de la Colombie, 6e.

La République d'Irlande

(23ème, plus 10) entre quant à elle dans le Top 25 à la faveur de ses trois succès consécutifs dans l'épreuve préliminaire à la prochaine Coupe du Monde, qui lui permettent d'effectuer un bond de dix places. Après avoir vaincu le Ghana dans la zone Afrique, l'Égypte occupe désormais la trente-sixième position. Plus loin dans le classement, le Burkina Faso (plus 17), le Nigeria (plus 10) et la Slovaquie (plus 2) se retrouvent tous ensemble à la cinquantième place grâce à leurs bons résultats.

Auteur d'un match nul face aux Iles Comores (2-2) et d'une dé-

faite face au Maroc, le Togo marque le pas avec seulement deux places gagnées. Désormais 91e mondial, le Togo conserve sa place de 23e africain.

Au rang des dégringolades, c'est l'Italie qui a pris cher ce mois-ci avec une chute de trois positions, désormais au 16e rang. Mais la situation la plus inquiétante reste pour l'Algérie. En grande difficulté, les Fennecs, qui peinent à trouver la bonne solution depuis le départ de Christian Gourcuff, chutent lourdement et pointent désormais à la 38e position. Leur plus bas classement depuis plus de 3 ans.

Avec le projet de révision de la loi relative aux personnes handicapées Le Togo va renforcer sa vision sur leur inclusion sociale

Late Pater

Réuni en conseil le 8 novembre 2016, le gouvernement annonce avoir examiné en première lecture le projet de loi portant révision de la loi n° 2004-005 du 23 avril 2004 relative à la protection sociale des personnes handicapées. Il s'agit de renforcer la vision du pays sur l'inclusion sociale et répondre ainsi aux observations issues de la représentation par le Togo de ses rapports de mise en œuvre des instruments juridiques internationaux en matière des droits des personnes handicapées. Il se dit que la future loi prendra compte, de manière plus explicite, la problématique de l'accessibilité et de l'autonomisation, du travail et de l'emploi, de la protection sociale et de la participation à la vie publique. Ainsi, au ministère de l'Action sociale, on indique y avoir confirmé ou prescrit certains droits au bénéfice des personnes handicapées : toute construction d'infrastructure publique ou privée, devant recevoir du public, doit prévoir l'accessibilité des personnes handicapées et les édifices seront munis de rampe d'accès avec main courante et dont la pente n'excède pas 5% ; toute personne handicapée non indigente bénéficie, dans les centres publics de santé, d'une réduction de 50% des frais de santé pour les infirmités totales et de 25% pour les



Tchabinandi Kolani-Yentcharé, Ministre de l'action sociale

autres ; toute entreprise publique ou privée, installée sur le territoire togolais, a l'obligation d'employer au moins 10% de personnes handicapées lorsque son effectif total de salariés dépasse 10 travailleurs. Sans oublier une parodie d'obligations qui pèsent sur l'Etat vis-à-vis des personnes handicapées et les peines d'amende en cas de manquements aux dispositions de la future loi, de licenciement ou rejet de candidature pour motif de handicap, d'immixtion arbitraire ou illégale dans la vie privée d'une personne handicapée...

En attendant, les personnes handicapées sortent aujourd'hui l'une des couches sociales les plus défavorisées au Togo et font face à de nombreuses difficultés dans leur

vie quotidienne socioprofessionnelle et économique. Elles sont estimées à 15% de la population totale, soit 900.000 personnes. Selon une étude diagnostique réalisée en 2014 par la direction générale de l'emploi, le taux de chômage des personnes handicapées est d'environ 80%. En raison des déficiences dont elles souffrent, ces personnes éprouvent des sentiments de dépendance ou d'abandon, de stigmatisation et de discrimination. Elles ont également des difficultés d'accès aux services sociaux, aux infrastructures économiques et à l'insertion professionnelle.

Plusieurs textes sont intervenus pour corriger cet état de fait. C'est le cas de la loi du 23 avril 2004 qui a d'abord permis d'améliorer le cadre juridique national en prenant en compte le droit à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Aujourd'hui, avec les nouveaux enjeux et la nécessité d'impliquer cette catégorie de personnes dans le développement durable, le Togo y va à la révision de ladite loi.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre

Forte hausse du montant injecté dans les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 15 novembre 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 210,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 230,914 milliards, contre 134,725 milliards la semaine précédente, et 117,586 milliards il y a deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 28 novembre 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont situés respectivement à 3,4989% et 3,4997%.

Au total, soixante-quatre établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Bénin s'adjugent respectivement 452,518

milliards et 450,586 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 348,068, du Mali avec 233,565 milliards, du Togo avec 230,914 milliards, et du Sénégal avec 218,310 milliards. Le Niger fait 153,011 milliards, et la Guinée-Bissau s'adjuge 13,028 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.035,9 milliards en août 2016 à 2.775,7 milliards en septembre 2016, soit une hausse de 36,3%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 2.037,5 milliards en septembre 2016, après une réalisation de 1.805,8 milliards en août 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,26% en septembre 2016, contre une réalisation de 3,37% le mois précédent.

A l'occasion de l'édition 2016 de la Journée africaine de la statistique

L'INSEED rappelle l'utilité des statistiques économiques

En différé d'une semaine sur la date officielle du 18 novembre, le Togo célèbre la Journée africaine de la statistique ce 25 novembre 2016. Et ce, à travers un cadre de réflexion sur le thème central de l'édition 2016 qu'est «Le renforcement des statistiques économiques au service de l'intégration régionale, de la transformation structurelle et du développement durable» ainsi que sur d'autres thèmes connexes du domaine de la statistique. Lequel cadre réunit les acteurs du Système statistique national, les utilisateurs de données statistiques et les partenaires au développement. Une initiative de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), soutenu financièrement par l'UNFPA et l'UE. L'objectif pluriel est de sensibiliser, une fois encore, le public et les décideurs sur le rôle et l'importance des statistiques de qualité à tous les niveaux de la vie socioéconomique ; encourager les gouvernants et les partenaires à investir dans la collecte et la production des données statistiques notamment les statistiques économiques pour accélérer l'intégration régionale, la transformation structurelle et le développement durable en Afrique ; encourager à l'utilisation des données statistiques ; exhorter les sectoriels à la production des statistiques de qualité dans leur domaine respectif ; et renforcer au besoin la capacité des sectoriels sur quelques notions statistiques jugées nécessaires.

A l'occasion, le public va redécouvrir les publications issues des

travaux statistiques réalisés par l'INSEED et les structures sectorielles du Système statistique national. On se posera des questions essentielles : pourquoi le renforcement des statistiques économiques est-il important ? Comment les statistiques économiques peuvent-elles promouvoir la transformation économique structurelle ? Surtout

«Pour renouer avec ce qui se faisait par le passé, il est prévu un tirage au sort en vue de désigner la région économique du Togo qui abritera les manifestations de l'édition 2017 de cette Journée, dans le but de permettre aux populations de l'intérieur du pays de mieux découvrir la discipline des statistiques».



Kokou Yao N'Guissan, DG de l'INSEED

que les statistiques économiques actualisées renvoient à des domaines variés tels que le commerce, les infrastructures, la mobilité de la main d'œuvre, l'énergie, les investissements de capitaux, les capacités de production et l'intégration monétaire et financière. Mieux, elles permettent de suivre la réattribution des ressources des secteurs moins productifs à des secteurs plus productifs, encourager la contribution du secteur manufacturier au PIB, transférer les emplois du secteur agricole traditionnel au secteur agro-industriel, encourager une transition démographique de taux de naissance élevés vers des taux de naissance faibles, soutenir une montée de l'urbanisation, etc.

ajoute l'INSEED.

En rappel, la célébration de la Journée africaine de la statistique a été instaurée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à l'occasion de la 16^{ème} session de la Conférence des ministres africains en charge de la Planification et du Développement tenue en mai 1990. L'Afrique est actuellement marquée par le projet commun de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 devant permettre aux pays de faire des progrès réguliers pour améliorer leurs statistiques économiques. Au Togo, avec ses petits moyens, l'INSEED, sur la voie d'une opérationnalisation complète avec la récente mise en place de son Conseil d'administration, joue son rôle de coordination au sein du Système statistique national et produit des statistiques de qualité qui interviennent dans la prise de décision, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques, la prévision des futures tendances. En matière d'élaboration des comptes nationaux, le Togo entend rattraper son retard d'ici fin 2017. De même, l'INSEED va bientôt réaliser, pour la première fois au Togo, un recensement général des entreprises relevant des secteurs privé et public. Il va permettre de disposer d'une base de sondage pour les enquêtes futures auprès des petites, moyennes et grandes entreprises, de constituer un répertoire central des entreprises et des établissements économiques installés au Togo, d'actualiser et mettre à jour les outils et indicateurs statistiques, notamment les nomenclatures d'activités et de produits, pour une meilleure adaptation avec la réalité du pays et une meilleure comparaison avec les autres pays.

Pour ses interventions en faveur du secteur privé

La BOAD bénéficie de 92 milliards Cfa de la BAD

Bassary Touré, vice-président de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), et Serge Nguissan, représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD) au Togo, ont signé lundi à Lomé une convention aux termes de laquelle la BAD octroie à la BOAD un crédit de 140 millions d'euros, soit environ 92 milliards de francs Cfa. Cette ligne de crédit comprend deux tranches : une première de 100 millions d'euros sur 10 ans, et une seconde de 40 millions d'euros sur 15 ans. Ces ressources contribueront au renforcement des interventions de la BOAD en faveur du secteur privé, qui est un des piliers du développement des économies de la sous-région. Les projets qui sous-tendent l'octroi de cette ligne, devraient créer 1270 emplois directs permanents et 3270



emplois directs temporaires, souligne un communiqué de presse.

Ce nouveau concours porte à 258 millions d'euros, soit 169 milliards FCFA, le montant total des concours que la BOAD a reçus de la BAD. Il s'inscrit dans le cadre du solide partenariat qui lie les deux institutions depuis 1978, et qui se traduit par une coopération financière et technique diversifiée,

ainsi que le cofinancement de nombreux projets dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), notamment dans les secteurs de l'énergie, des mines, de l'agriculture, du développement rural et des infrastructures. En outre, la BAD est membre du Conseil d'Administration de la BOAD, précise le communiqué.

1er forum sur l'alimentation scolaire au Togo

Echanges et solutions pour la pérennisation du programme

Etonam Sossou

Pressortir le lien entre l'alimentation scolaire et le développement local. C'est le sujet qui a rassemblé les acteurs et les experts tant nationaux qu'internationaux, à Lomé du 23 au 25 novembre pour le premier forum sur l'alimentation scolaire au Togo. Placé sous le thème : « *Alimentation scolaire intégrée et développement local* », cette rencontre a permis à tous les acteurs du secteur public ou privé, de la société civile et des partenaires au développement, d'échanger et de faire des propositions innovantes, durables pour la pérennisation de ce Programme. Les panels, les communications, les travaux en commissions et en plénières et les partages d'expériences des autres pays doivent permettre au Togo de jeter les bases d'un programme d'alimentation scolaire durable centré sur le développement local. « *Au cours*

de ce forum nous explorerons les opportunités de partenariats à développer ; appeler à un engagement des partenaires sur les aspects entrant dans leur domaine d'intervention et explorer les pistes de pérennisation de l'alimentation scolaire au Togo », a précisé Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du développement à la Base, à l'ouverture du forum.

Cette composante du projet de développement communautaire et des filets sociaux (PDC plus) est une des actions du gouvernement visant à réduire la vulnérabilité des communautés pauvres en expérimentant des mécanismes de protection sociale. En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans des zones vulnérables.

Pour la période 2014-2016, les cantines scolaires sont financées



Une vue de la table d'honneur lors de la cérémonie de lancement

par la Banque Mondiale à hauteur de 2,25 milliards de FCFA et le gouvernement alloue sur ses ressources internes, un milliard de FCFA pour l'année budgétaire 2016. « *La croissance accélérée, la réduction de la pauvreté et l'appui au programme de l'éducation sont des cibles prioritaires visées par la Banque Mondiale pour un meilleur avenir des pays sous-développés. Les cantines scolaires constituent un besoin réel pour la scolarisation de ces écoliers*

donc nous allons continuer par les soutenir », a affirmé Joëlle Businger, Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Togo.

Depuis 2008, 50 000 000 de repas chauds ont été servis à nos élèves. A ce jour, près de 85 000 écoliers sont servis dans 308 écoles bénéficiaires localisées dans

vingt-deux (22) préfectures du pays. L'évaluation du Projet de Développement communautaire et des filets sociaux (PDC plus) souligne clairement les effets positifs des cantines scolaires sur la fréquentation scolaire: une augmentation des effectifs scolaires de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7% dans les écoles non béné-

ficiaries; une augmentation du taux de fréquentation des filles par rapport à celui des garçons. Au-delà des objectifs stratégiques liés, entre autres, à l'atteinte des indicateurs nutritionnels et scolaires, l'alimentation scolaire est au centre de la problématique du développement local en ce sens qu'elle contribue à la création d'emplois et à l'amélioration des revenus, au renforcement de la mobilisation communautaire, à l'augmentation des rendements, à l'accroissement et à la valorisation des productions locales.

Dans le cadre du partenariat entre le Togo et le PAM, un protocole d'accord a été signé en juillet dernier dans lequel, le PAM et le Centre d'excellence de lutte contre la faim du Brésil, se sont engagés à soutenir, d'ici fin 2018, le Gouvernement togolais dans la mise en œuvre d'un projet pilote de 50 écoles dites « *écoles d'excellence* ».

8^{ème} Edition du Salon National de l'Artisanat

Se protéger et protéger les clients contre les risques

La 8^{ème} édition du Salon National de l'Artisanat a démarré le 24 novembre au Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF). Une fois encore les artisans vont démontrer, grâce à leur ministre de tutelle, le génie de leur métier, à travers l'exposition des produits locaux les plus attrayants et attractifs. « *Se protéger et protéger les clients contre les risques, un défi de taille pour l'artisan* », c'est le thème retenu pour la 8^{ème} édition.

Adoptée en 2011, la politique nationale de développement de l'artisanat a pour vision à l'horizon 2030, de « *rendre le secteur de l'artisanat viable, compétitif, capable de répondre à la demande des consommateurs locaux, de conquérir les marchés sous régional, régional et international.* »

Notons que la politique nationale de développement de l'artisanat accorde une place de choix à la commercialisation des produits et services artisanaux à travers un

programme intitulé « *Renforcement de l'accès des produits et services artisanaux aux marchés* ». L'artisanat constitue donc un facteur économique justifiant l'intégration de sa promotion dans la politique globale de développement du pays. Il contribue à atténuer le chômage, permet de réaliser des devises, appuie les secteurs comme l'agriculture, l'élevage, l'industrie, le tourisme, les bâtiments et travaux publics etc.

Avec le logiciel TOMPORTAIL

L'UGP-Togo passe de la gestion manuelle à l'automatique

Une trentaine de comptables et gestionnaires financiers de l'Unité de gestion de projet du Fonds Mondial (UGP-Togo) s'adaptent du 22 au 25 novembre à Lomé, au nouveau logiciel de gestion financière et comptable TOMPORTAIL. Ce logiciel conçu par la société Tomate, comprend plusieurs modules de gestion de l'information financière (Tom2pro), la production des états financiers standards aux normes régionales SYSOCHADA (Tom2EtatsFin), la gestion des ressources humaines et la paie (Tom2paie), le suivi calendaire du plan de passation des marchés (Tom2Marché), et le traitement de l'information de suivi évaluation (Tom2Monitoring). Le logiciel TOMPORTAIL prend en compte toutes les activités de l'UGP.

Cette formation financée par le

Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, permettra aux participants de passer de la gestion manuelle à la gestion automatique des projets et d'actualiser leurs connaissances dans la revue du budget, le plan comptable analytique et budgétaire. « *La formation sur le logiciel TOMPORTAIL, devrait renforcer le système de santé, principalement la gestion des ressources financières des programmes du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme au Togo, à travers le renforcement des activités de l'UGP* », a affirmé le gestionnaire du portefeuille du Fonds Mondial au Togo, M. YOUSOUF SAWADOGO.

L'opérationnalisation de ce logiciel sera effective après la forma-

tion dans les structures parrainées par le Fonds Mondial notamment l'UGP, le Programme national de lutte contre le Sida (PNLS), le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), la Centrale d'achat des médicaments essentiels et génériques (CAMEG), les directions régionales de la santé, l'Union des ONG du Togo (UONGTO).

Le Togo est financé à hauteur de 40 milliards de francs CFA pour les trois (03) maladies prioritaires (VIH, Tuberculose, et Paludisme). 24 milliards de francs CFA sont affectés à la Tuberculose et au VIH pour une période de 27 mois, tandis que le paludisme reçoit 16 milliards de FCFA pour une période de 24 mois.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1348 DE LOTO BENZ DU 16 Novembre 2016

Le tirage du mercredi 23 novembre porte le Numéro 1349. Mercredi dernier des parieurs basés à DAPAONG, KARA, BADOU, KPALIMÉ, ADÉTA, KÉVÉ ET LOMÉ ont remporté de nombreux gros lots.

Ainsi, les points de vente 10125, 2132, 2108, 20101, 4006 et 40029 basés à DAPAONG, BADOU ET KPALIMÉ ont recensé respectivement deux gros lots de 1.000.000 F CFA et quatre lots de 500.000 F CFA.

Les villes de KARA et d'ADETA se sont démarquées par un gros lot de 1.000.000 F CFA et un gros lot de 750.000 F CFA gagnés auprès des opérateurs 10028 et 40130.

A KEVE, c'est un super gros lot de 2.500.000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 90223.

Dans la capitale, nous avons enregistré, un lot de 500.000 F CFA, un gros lot de 1.500.000 F CFA, un gros lots de 2.500.000 F CFA, et un super gros lot de 3.000.000 F CFA auprès des opérateurs 5148, 60347, 5331, 60029 et 5778.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA
- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS!
BONNE CHANCE A TOUS!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1349 de LOTO BENZ du 23 Novembre 2016

Numéro de base

02

87

13

39

21

T MONEY

Pour y accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque digitale

BT CI



LE LEADER

service client : 808

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/Togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001